

Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du 24 mars 2021

L'AN deux mille vingt-un, le **vingt-quatre** du mois de **mars** le Conseil Municipal d'AUSSILLON, s'est assemblé à la Salle Charles Costis (Loi n°2021-160 du 15 février 2021), sous la présidence de Monsieur Fabrice CABRAL, Maire, en session ordinaire, suivant convocations faites le 18 mars 2021 au nombre prescrit par la loi.

Présents : MM. Fabrice CABRAL, Marc MONTAGNÉ, Cécile LAHARIE, José GALLIZO, Leila ROUDEZ, Jérôme PUJOL, Muriel ALARY, Philippe COLOMBANI, Chantal GLORIES, Philippe PAILHE, Anne-Marie AMEN, Céline CABANIS, Marylis RAYNAUD, Didier HOULES, Isabelle MONTOLIO, Frédéric TAYAC, Josiane CASTRO, Serif AKGUN, Manon KLOUCHI, Gérald MANSUY, David KOKADEJEVAS-DAGUILLANES, Françoise MIALHE, Françoise ROQUES, Dominique PETIT, Isabelle BOUISSET, Bénénger GUIRAO..

Procurations :

Bernard ESCUDIER	à	Fabrice CABRAL
Mahmoud NOUI	à	Marc MONTAGNE
Laurence ROUANET	à	Dominique PETIT

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Mme Chantal GLORIES.

Approbation du procès-verbal de séance du Conseil municipal du 19 novembre 2021.
Adopté à l'unanimité.

2021/001 - Débat d'Orientations Budgétaires 2021

En application de la loi n°92-125 du 6 février 1992, il est fait obligation au Conseil municipal de procéder à un débat sur les orientations budgétaires dans les deux mois précédant le vote du budget de l'exercice.

Son contenu, fixé par l'article L2312-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), a été modifié par l'article 107 de la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi "NOTRe", de la façon suivante :

"Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L.2121-8. Il est pris acte de ce débat par une délibération."

Vu le rapport d'orientations budgétaires 2021 ci-annexé,

Vu l'avis favorable de la commission des Finances du 15 mars 2021,

Le Conseil municipal, à l'unanimité, prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2021.

2021/002 - Attribution d'une subvention d'équipement à l'Association EMMAÜS

Compte tenu de l'ampleur des travaux, une participation financière a été demandée à certaines collectivités, dont la Commune d'Aussillon.

M. le Maire propose donc de verser à l'Association EMMAÜS une subvention d'équipement de 1.200 €.

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 15 Mars 2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** le versement d'une subvention d'équipement de 1.200 € à l'Association EMMAÜS au titre des travaux d'aménagement d'un local pour loger ses travailleurs.
- **dit** que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Principal de la Commune 2021 - chapitre 204 - article 20422
- " Subventions d'équipement versées aux personnes de droit privé – bâtiments et installations ".

2021/003 - Attribution d'une subvention d'équipement à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers

M. le Maire propose d'allouer à l'amicale des sapeurs-pompiers de Mazamet, une subvention d'équipement d'un montant de 4 400 €.

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 15 Mars 2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **vote** la subvention d'équipement proposée par M. le Maire, d'un montant de 4.400 €.
- **dit** que les crédits seront inscrits au budget primitif de l'exercice 2021 - Budget Principal, section d'investissement, chapitre 204 "Subventions d'équipement versées" – article 204182 « autres organismes public »

2021/004 - Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association "Respirer en Montagne Noire"

L'association "Respirer en Montagne Noire" présidée par Madame Françoise DAX-BOYER, sollicite une participation financière de 1.000 € en vue de la réalisation d'un film intitulé "Dieu reconnaîtra les siens" qui porte sur l'épopée Cathare.

Cet exposé effectué et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 25 voix POUR et 4 Abstentions (M. D.PETIT, Mme I.BOUISSET, M. B.GUIRAO, Mme L.ROUANET)

- **ACCORDE** une subvention de 1.000 € à l'association "Respirer en Montagne Noire" pour son film "Dieu reconnaîtra les siens".
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif du Budget Principal pour l'exercice 2021, en section de Fonctionnement – chapitre 65 - article 6574 – "Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé".

2021/005 - Gestion des eaux pluviales urbaines - Approbation de l'avenant N°1

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser le Maire à signer l'avenant n°1 pour reconduire la convention pour une période d'un an, du 1er janvier au 31 décembre 2021.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal, à l'unanimité, **autorise** M. le Maire à signer l'avenant N°1 à la convention pour prolonger sa durée d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2021.

2021/006 - Délibération instituant l'Indemnité Horaire pour Travaux Supplémentaires (IHTS)

Sur proposition de M. le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Décide** d'instituer le régime des indemnités horaires pour travaux supplémentaires (I.H.T.S.) en faveur des agents susceptibles de les percevoir, dès lors que l'emploi occupé implique la réalisation effective d'heures supplémentaires et que le travail supplémentaire réalisé n'a pas fait l'objet d'une compensation sous la forme d'un repos compensateur, décidée expressément par l'autorité territoriale.

Au sein de la collectivité, les grades susceptibles de percevoir des I.H.T.S. sont les suivants :

<i>Filière</i>	<i>Cadres d'emplois</i>	<i>Emplois</i>
Administrative	Rédacteurs territoriaux Adjointes administratifs	Responsable de service Agent d'exécution
Technique	Adjointes techniques	Agent des espaces verts Agent d'entretien
Sportive	Educateurs des APS	Moniteur de sports
Culturelle	Agents du patrimoine	Agent de médiathèque
Sociale	ATSEM	ATSEM

	Auxiliaires de puériculture	Auxiliaire de puériculture
--	-----------------------------	----------------------------

- **Décide** que le régime indemnitaire, tel que défini ci-dessus, sera alloué à compter du 1^{er} avril 2021 aux fonctionnaires titulaires, stagiaires et, le cas échéant, aux agents contractuels de droit public,
- **Dit** que les crédits correspondant à l'ensemble des dispositions ci-dessus mentionnées seront inscrites au budget principal de la collectivité – chapitre 012 « charges de personnel ».

2021/007 - Attribution d'un poste d'Adulte Relais - Autorisation de signer la convention entre l'Etat et la Commune

Cet exposé entendu, il est proposé au Conseil municipal, d'autoriser le Maire à signer la convention ci annexée qui précise les conditions d'emploi et les modalités de financement du poste ainsi que les rôles et obligations respectives de la Commune et de l'Etat à l'égard de ce dispositif.

Vu l'avis favorable émis par la Commission "Ressources Humaines" réunie le 10 mars 2021 ;

Après en avoir délibéré le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** les termes de la convention jointe en annexe de la présente délibération
- **Autorise** le Maire à signer la convention ainsi que toutes les pièces qui se rapporteront à l'exécution de ladite convention

2021/008 - Convention avec l'Association "Vacances Ouvertes" - Autorisation de signer et d'adhérer à l'Association

Comme elle l'avait fait lors de l'été 2020, la commune, par le biais de son service Point Information Jeunesse (PIJ) a décidé de se positionner sur des appels à projets avec pour objectif de faire des vacances un projet pour l'autonomie, la mobilité et la citoyenneté.

Cet exposé entendu,

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **approuve** les termes de la convention passée avec l'association "Vacances Ouvertes"
- **autorise** Monsieur le Maire à signer la convention telle que soumise en annexe à la délibération,
- **autorise** Monsieur le Maire à signer le bulletin d'adhésion à l'association "Vacances Ouvertes", tel que soumis en annexe à la délibération,
- **autorise** Monsieur le Maire à signer la charte d'engagement RGPD, tel que soumise en annexe à la délibération,
- **accepte** de verser le règlement de la cotisation de 200€ à l'association "Vacances Ouvertes" pour l'exercice 2021.
- **dit** que les crédits seront inscrits au BP 2021 - chapitre 011- participation aux frais d'autres organismes- article 62878.

2021/009 - Fermeture de la piscine municipale - Suppression du service public lié à cet équipement

Il est proposé, au vu de ces constatations et au regard de l'intérêt général, la fermeture définitive de la piscine municipale d'Aussillon.

S'agissant d'un établissement offrant un service au public, il convient que l'assemblée délibérante en prononce la suppression.

Cet exposé entendu,

Sur proposition de M. le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 25 voix POUR et 4 CONTRE (M. D.PETIT, Mme I.BOUISSET, M. B.GUIRAO, Mme L.ROUANET) :

- **décide** la fermeture de la piscine municipale à compter de la fin de l'année scolaire 2020/2021,
- **prononce** la suppression du service public y afférent,
- **autorise** le maire ou son représentant à prendre toute décision ou signer tout acte.

2021/010 - Instauration du dispositif "Permis de Louer"

Dans ce cadre, la Commune d'Aussillon sollicite la Communauté d'Agglomération de Castres Mazamet pour la mise en place et le suivi de ce dispositif sur le territoire de la Commune dans les deux secteurs définis ci-dessus et suivant les plans annexés à la présente délibération.

Cet exposé entendu, sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Sollicite** la Communauté d'Agglomération de Castres Mazamet pour la mise en œuvre du dispositif du permis de louer sous la forme d'autorisation préalable de mise en location d'un logement en application de la réglementation en vigueur pour en assurer le suivi, dans le périmètre défini dans le plan annexé à la présente délibération.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces et documents nécessaires à l'exécution du dispositif du "permis de louer".

2021/011 - Aide à l'installation d'un système de défense contre les intrusions - Attribution d'aides après commission du 16 mars 2021

VU l'avis favorable de la Commission d'attribution réunie le 16 mars 2021 ;

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (M. J. Gallizo ne prend pas part au vote) :

- **accepte** de verser les subventions ci-après et autorise Monsieur le Maire à signer les arrêtés attributifs individuels :

Dossier n° 2021/101 : 600€

Dossier n° 2021/102 : 600 €

Dossier n° 2021/103 : 600 €

- **dit** que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif – exercice 2021 – Section d'investissement, chapitre 204 – « Subvention d'équipement versée » - article 20422 « Subvention d'équipement aux personnes de droit privé ».

2021/012 - Convention de mise à disposition d'un terrain Rue de la Mécanique pour l'implantation d'un poste de transformation de courant électrique par ENEDIS

Cet exposé entendu, sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **autorise** la mise à disposition d'une partie de la parcelle cadastrée section AI n°101 d'une superficie de 20 m² dans les conditions définies dans ladite convention annexée à la présente délibération
- **autorise** Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que toutes les pièces nécessaires à son exécution.

2021/013 - Autorisation de signer une convention avec le Syndicat d'Energies du Tarn dans le cadre de la construction d'un ouvrage commun

S'agissant de travaux réalisés par le SDET pour le compte de la commune, il est nécessaire de les réaliser sous convention.

Cette convention est valable uniquement pour les travaux susmentionnés et cessera à compter de la réception des travaux.

Cet exposé entendu, sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **autorise** Monsieur le Maire à signer avec le SDET une convention relative à la construction d'un ouvrage commun, dans les conditions définies dans ladite convention annexée à la présente délibération ainsi que toutes les pièces nécessaires à son exécution.

2021/014 - Parc Eolien de St Amans Valtoret - Convention d'indemnisation pour le passage de câbles électriques souterrains

Cette ligne traversant une partie de la Commune d'Aussillon, la Société VALOREM s'engage à lui verser une indemnité unique de 50 000 € selon les conditions définies dans la convention annexée à la présente délibération.

Cet exposé entendu, sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, par 25 voix POUR et 4 CONTRE (M. D.PETIT, Mme I.BOUISSET, M. B.GUIRAO, Mme L.ROUANET) :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention définissant les conditions et modalités de cet engagement ainsi que toutes les pièces nécessaires à son exécution.

2021/015 - Enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la SEPE Les MARTYS (OSTWIND) pour l'exploitation d'un parc éolien sur la Commune des Martys

Entendu cet exposé,

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **émet un avis défavorable** sur ce projet.

2021/016 - Comptes rendus de décisions - Art. L. 2122-23 du CGCT

Conformément à l'art L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Maire rend compte au Conseil Municipal des décisions qui ont été prises (cf : tableau annexé), dans le cadre de la délibération du 19 novembre 2020 donnant délégation de pouvoir – art. L.2122-22.

Annexe délibération 2021/016

Art. L. 2122-22 §4					
N° de la décision	Date de la décision	Titre de la décision	Entreprises	Objet de la décision	Montant
2020/112	18/11/2020	Contrat de vérification annuelle des moyens de secours	SICLI - 2460 Voie de l'Occitane - 31676 LABEGE	Contrat conclue pour une durée de 1 an à partir de la date de notification, renouvelable 2 fois par reconduction expresse	Montant annuel : 1.565,45 € HT soit 1.878,54 € TTC
2020/113	06/11/2020	Contrat de maintenance du système de sécurité SSI à la Médiathèque	SIEMENS - Agence de Toulouse - 57, av. du Gal de Croutte - 31106 TOULOUSE	Contrat Système de Sécurité Incendie conclue pour une durée de 1 an à partir de la date de notification, renouvelable par reconduction expresse pendant 4 ans.	Montant annuel Contrat de base : 1.590,93 € HT Option : 208,00 € HT
2020/115	18/11/2020	Mise en conformité de l'accessibilité des salles Costis et Devès - Mission SPS	2G Coordination SPS - GROS-GALINIER - ZI de Brénas - 81440 LAUTREC	Contrat de mission de coordination SPS dans le cadre des travaux de mise en conformité accessibilité	2.550,00 € HT soit 3060,00 € TTC
2020/116	18/11/2020	Mise en conformité de l'accessibilité des salles Costis et Devès - Mission de contrôle et d'attestation	APAVE Castres- 40, allée Alphonse Juin - 81104 CASTRES	Contrat de mission de contrôle et d'attestation dans le cadre des travaux de mise en conformité accessibilité	Contrôle technique : 4.220,00 € HT soit 5.040,00 € TTC Attestation : 770,00 € HT soit 924,00 € TTC
2020/117	12/11/2020	Entretien Espaces verts communaux - Accord-cadre	Société ECO.VA.NA - 15, chemin d'Empy vieux - 81100 CASTRES	Marché de service - Lot n°4 - Entretien bassin, fauchage, grignotage et dessouchage d'arbres. Exécuté par bons de commande - Conclu pour une période de 1 an à partir de la date de notification, renouvelable 3 fois par reconduction expresse	Montant annuel maximum : 20.000,00 € HT soit 24.000,00 € TTC
2020/118	12/11/2020	Entretien et rénovation de la voirie et des trottoirs - Programme 2020/2024 - Accord-cadre	Groupe SPIE BATIGNOLLES MALET/TPMN -Agence d'Albi - Cote de Ranteil - 81000 ALBI	Marché de travaux et d'entretien et de rénovation de la voirie et des trottoirs : Lot n°1 - Réfection de la Voirie - Lot n°2 - Réfection des trottoirs	Montant annuel maximum pour chaque lot : 170.000,00 € HT soit 204.000,00 € TTC

2020/119	12/11/2020	Maintenance du système de vidéo protection	Groupe SCOPELEC - Rue Louis Gay Lussac - ZI de la Pomme - 31250 REVEL	Contrat de maintenance des équipements du système de vidéo protection - Conclu pour une période de 1 an à partir du 18/10/2020, renouvelable 3 fois par reconduction expresse	Montant annuel : 4.602,00 € HT soit 5.522,40 € TTC
2020/120	23/11/2020	Contrat d'engagement "ADISTA Connect Office"	Société ADISTA - 50, rue Jean Bart - Technoparc 6 - 31670 TOULOUSE	Contrat conclu pour une période de 1 an : - Licence pour TEAMS - Mise en service Adista Connect Office "Light"	- 4,21 € TH/mois soit 5,05 € TTC - 390,00 € HT soit 468,00 € TTC
2020/121	26/11/2020	Contrat d'engagement à la "Solution Temporaire pour alarme"		Contrat conclu pour une période de 1 an : - Abonnement - Mise en service	- 7,11 € HT/mois soit 8,53 € TTC - 50,00 € HT soit 60,00 € TTC
2020/122	27/11/2020	Mise aux normes accessibilité du Complexe Sportif R. Carayol - Avenants N°1	. Société BOUSQUET BTP - 11, rue de la Métallurgie - 81200 AUSSILLON . Entreprise GASTON Frères - 10, rue du Bâtiment 81200 MAZAMET . Société ICHER Frères - 48, rue de la Mécanique - 81200 AUSSILLON . Electricité Générale JPG - 15, rue des Métiers - 81100 CASTRES	Lot N°1 - Gros Œuvre Lot N°2 - Plâtrerie/Menuiseries/Peinture/Sols durs Lot N°3 - Serrurerie..... Lot N°4 - Electricité/Plomberie/Ventilation...	+ 1.907,00 €HT soit + 2.289,00 € TTC - 1.468,10 € HT soit - 1.761,72 € TTC Montant inchangé + 838,65 € HT soit + 1.066,38 € TTC
2020/123	30/11/2020	Fourniture de carburants pour les véhicules de la flotte	La Compagnie des Cartes Carburants SAS - 70, rue Saint-Denis - 93582 ST OUEN	Marché de fourniture de carburants - Prix ajustables par référence au barème officiel - Marché passé pour une durée de 2 ans - Reconduction expresse 1 fois	Coût d'une carte accréditive 6,50€ HT/an - Validité : 2 ans
2020/124	08/12/2020	Contrat d'engagement "Aussillon Fête Noël"	Association Kiosque 1900 - 15, route d'Alaigne - 11300 MALRAS	Fanfare du Père Noël dans les rues d'Aussillon, le 19 décembre 2020	900, 00 € TTC
2020/125	10/12/2020	Acquisition d'un logiciel de gestion des repas de cantine	Société INDY System Informatique Pro - 479, avenue du Danemark - 82000 MONTAUBAN	Logiciel de gestion et de facturation des raps de cantine avec maintenance et hébergement	Logiciel : 12.197,04 €HT soit 14.636,45 € TTC Maintenance/hébergement à partir de 2022 : 1.174,00 € HT soit 1.408,80 €TTC à partir de 2025 : 1.790,00 € HT soit 2.148,00 € TTC

2020/126	11/12/2020	Résiliation marché d'entretien des espaces verts communaux		Lot N°1 - Entretien quartiers J. Ferry et Espace Nougaro Lot N°2 - Entretien quartiers J. Moulin et la Corvette Lot N°3 - Entretien de la ZAC du Thoré Lot N°4 - Entretien des bassins, fauchage, grignotage et dessouchage d'arbres	--
2020/127	18/12/2020	AD'AP 2020 - Travaux de mise aux normes Accessibilité - Salles Costis et Devès	. SAS J. GAU Constructions - 8, rue de la Mécanique - 81200 AUSSILLON . SAS Gaston Frères - 10 rue du Bâtiment - 81200 MAZAMET . ARNAUD Electricité - 40, bld de la Maylarié - 81200 AUSSILLON . SARL Rémy ROUANET- 8, rue d'Hautaniboul - 81200 MAZAMET . Ets M. SAULIERE & Cie - St ALBY - BP 162 - 81205 MAZAMET Cedex	Lot N°1 - Gros œuvre..... Lot N°2 - Plâtrerie/Menuiseries/Peinture/Sols Durs Lot N°3 - Electricité..... Lot N°4 - Plomberie/Ventilation..... Lot N°5 - Ascenseur	7.505,10 € HT soit 9.006,12 € TTC 27.397,90 € HT soit 32.877,48 € TTC 4.955,50 € HT soit 5.946,60 € TTC 11.375,00 € HT soit 13.650,00 € TTC 19.132,00 € HT soit 20.184,26 € TTC
2021/001	07/01/2021	Organisation et gestion des services récréatifs, éducatifs et culturels de la Commune en faveur de l'enfance - Avenant N°2Bis	Association "Loisirs, Education et Citoyenneté Grand Sud" - 7, rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE	Diminution de la participation de la commune en raison de la suspension de l'accueil du public pendant la crise sanitaire	- 3.166,97 €
2021/002	07/01/2021	Mission d'actualisation de l'analyse de prospective financière	Cabinet Ressources Consultants Finances - 8, rue Jules de Ressaiguier - 31008 TOULOUSE	Réalisation d'une mission pour actualiser l'analyse financière de la Commune	2.395,00 € HT soit 2.874,00 € TTC
2021/003	07/01/2021	Contrat d'assistance informatique	SAS MISMO Informatique - 6, rue du Tyrol - 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE	Contrat d'assistance globale conclu pour une période de 12 mois à compter du 01.01.2021 - Renouvelable par tacite reconduction	1ère année : 10.696,00 € HT soit 12.835,20 € TTC Années suivantes : 9.400,00 € HT soit 11.280,00 € TTC

2021/009	04/02/2021	Contrat de maintenance et licence d'utilisation du logiciel Image - Service Etat-Civil	Société ARPEGE - 13, rue de la Loire - 44236 ST SEBASTIEN S/LOIRE	Contrat conclu pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction (5 ans maxi)	. Image : 325,91 € TTC . Maestro Opus : 132,36 € TTC . MélodieV5 : 480,82 € TTC
2021/010	04/02/2021	Contrat de maintenance - Photocopieur Konica Minolta C3320I installé au Pôle de Proximité	Société LMB MIDI-REPRO - 49, rue de la Ferronnerie - 81200 MAZAMET	Contrat conclu pour une période de 5 ans, du 19/01/2021 au 18/01/2026	Compteur noir : 0.0075 € HT soit 0.0090 € TTC Compteur couleur : 0.0750 € HT soit 0.0900 € TTC
2021/012	15/02/2021	Contrat d'assistance et de maintenance technique - Booky	Entreprise BODET - Bld du Cormier - 49302 CHOLET Cedex	Système de gestion des accès à la Salle Costis, aux courts de tennis et au Gymnase J. Ferry; Conclu pour une durée de 1 an, renouvelable par reconduction expresse 2 ans supplémentaires	Montant annuel : 1.022,3 € HT soit 1.227,04 € TTC
2021/014	08/03/2021	Travaux de mise aux normes Accessibilité de la salle Polyvalente	MTEC - 105, route de Vitarel - 81290 LABRUGUIERE	Contrat de mission de maîtrise d'œuvre	12.720,00 € HT soit 15.264,00 € TTC
2021/015	24/02/2021	Convention de formation professionnelle -	M. Francis SCANZI - 688, route d'en Fabre - 81290 LABRUGUIERE	Formation professionnelle intitulée "habilitation électrique du personnel non électricien intervenant en BT" pour 3 agents - les 16 et 17 mars 2021 (10h30)	Coût : 480,00 € TTC
2021/017	08/03/2021	Reconstruction d'un groupe scolaire au Val d'Aussillon	VITAM Ingénierie - 5, av. Albert Durand - 31700 BLAGNAC	Contrat de mission pour l'élaboration du programme technique détaillé	19.300,00 € HT soit 23.160,00 € TTC
2021/018	10/03/2021	Construction d'un Centre Technique Municipal	VITAM Ingénierie - 5, av. Albert Durand - 31700 BLAGNAC	Contrat de mission d'étude de faisabilité pour la construction d'un CTM	8.520,00 € HT soit 10.224,00 € TTC
2021/020	08/03/2021	Aménagement de l'Espace de Vie Sociale à l'Espace Nougaro	EIRL NEGRE Benjamin - 17, Square Jean Mermoz - 81660 PAYRIN	Contrat de maître d'œuvre	7.695,00 € HT soit 9.234,00 € TTC
2021/021	09/03/2021	Contrat d'engagement	Association IRAPEP - BP 10 - 81540 SOREZE	Animation de 5 séances "Goûte-Philo" à la Médiathèque pour les écoles d'Aussillon et les collèges du mazamétain durant le mois de mars	1.500,00 €

2012/022	10/03/2021	Contrat d'abonnement "Fax to mail"	Société ADISTA - 50, rue Jean Bart - Technoparc 6 - 31670 TOULOUSE	Contrat d'abonnement permettant de recevoir et d'envoyer des fax par mail, sans ligne téléphonique physique attribuée au fax-Contrat conclu pour une période d'un an	Abonnement mensuel : 7.42€ HT soit 8,90 € TTC Mise en service : 8.00 € HT soit 9.60 € TTC
----------	------------	------------------------------------	--	--	--

Art. L. 2122-22 §5

N° de la décision	Date de la décision	Titre de la décision	Co-contractant	Objet de la décision	Montant
2021/005	19/01/2021	Convention pour l'utilisation des locaux situés à l'Espace Nougaro	Le Département du Tarn - Hôtel du Département - 81000 ALBI	Mise à disposition d'un bureau pour y assurer des permanences des assistantes sociales les mardis et jeudis de 9h à 12h	--
2021/006	19/01/2021	Convention pour l'utilisation des locaux situés à l'Espace Nougaro	Société Etudes Dirigées Roques - 76, avenue du Sidobre - 81100 CASTRES	Mise à disposition de la salle de musique pour y assurer des cours d'alphabétisation tous les mardis et vendredis de 13h30 à 17h	--

Art. L. 2122-22 §8

N° de la décision	Date de la décision	Titre de la décision	Objet de la décision	Montant
2021/007	01/02/2021	Concession de terrain dans le cimetière communal	Délivrance d'une concession nouvelle : Type et numéro de la concession : Trentenaire simple - N°2021-1768	440,64 €
2021/008	02/02/2021		Renouvellement de la concession n°11446- Trentenaire simple	440,64 €
2021/011	08/02/2021		Délivrance d'une concession nouvelle : Type et numéro de la concession : Cinquantenaire simple - N°2021-1769	552,96 €
2021/019	26/02/2021		Délivrance d'une concession nouvelle : Type et numéro de la concession : Cinquantenaire double - N°2021-1768	967,68 €

Art. L. 2122-22 §10

N° de la décision	Date de la décision	Titre de la décision	Objet de la décision	Montant
2021/004	14/01/2021	Aliénation de biens mobiliers	Cessions : Camion Benne Renault - imm. 2383RL81 - date d'achat 07/02/2000 Express Renault - imm. 4701QZ81 - Date d'achat 26/06/1996 Saleuse-sableuse EPOKE P20HB - Date d'achat 05/02/2001	2.000,00 € 100,00 € 1.000,00 €
2021/013	15/02/2021		Cession Renault Kangoo - Imm. 3345RR81 - Date d'achat 27/11/1997	50,00 €

Art. L. 2122-22 §26

N° de la décision	Date de la décision	Titre de la décision	Objet de la décision	Montant
2021/016	25/02/2021	Mise en place/Extension d'un système de vidéo protection de la voie publique -	Demande de financement auprès du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD)	50% du montant HT de la dépenses soit 33.597,52 €